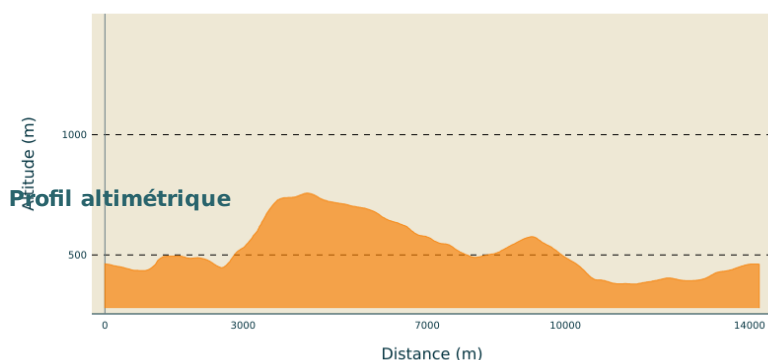


# Sentier des lauzes

PAYS BEAUME DROBIE - SAINT-MELANY



Altitude min 379 m Altitude max 757 m

## Infos pratiques

Pratique : À pied

Durée : 5 h

Longueur : 14.2 km

Dénivelé positif : 555 m

Difficulté : Moyen

Type : Boucle

Thèmes : Art contemporain, Patrimoine bâti, Sommet et points de vue

## Itinéraire

**Départ** : sur la petite place avant la mairie, Saint-Mélany

**Balisage** :  GRP  PR

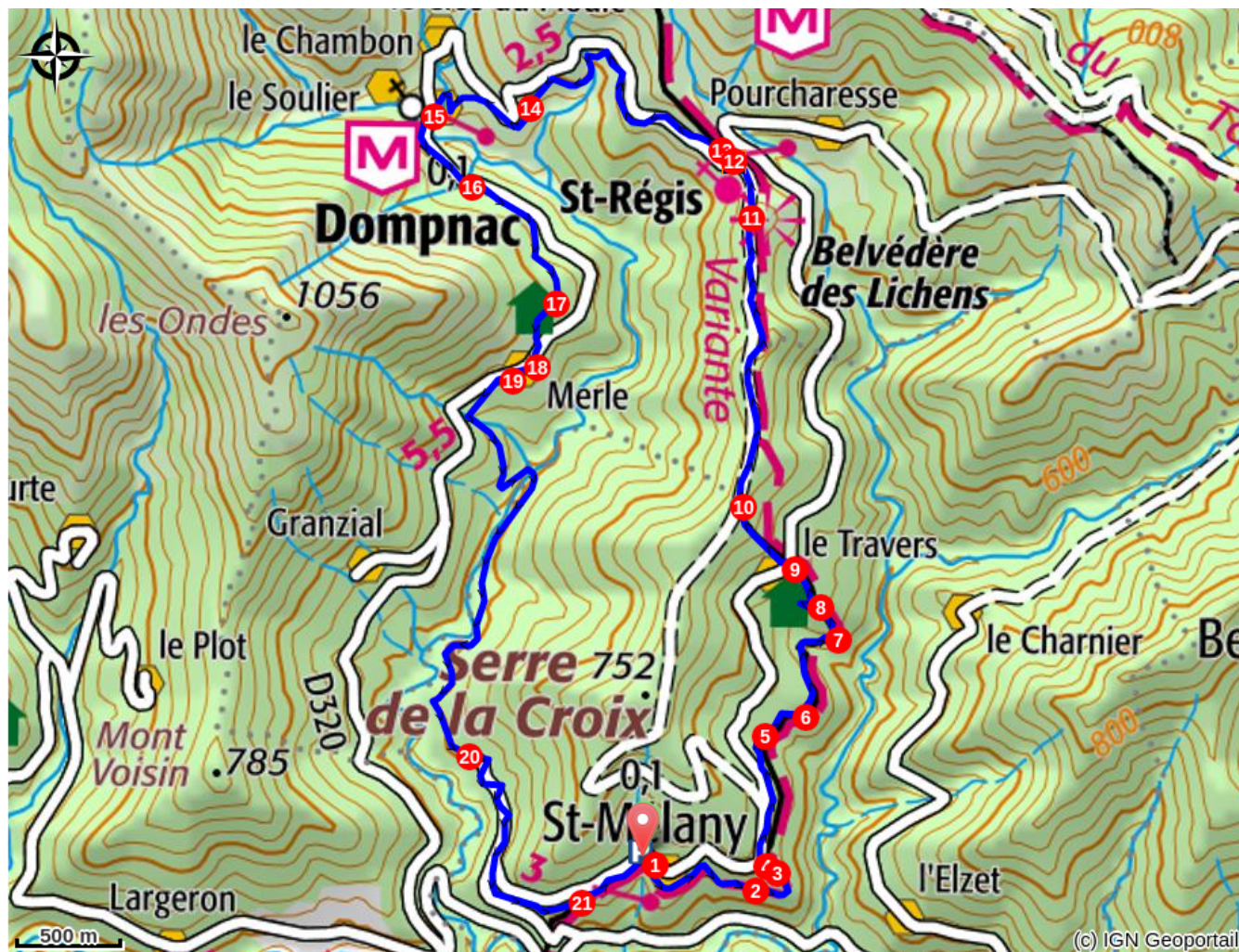
Communes : 1. SAINT-MELANY 2. DOMPNAC

1. Partez en direction de la mairie de Saint-Mélany et passez cette dernière par une petite route goudronnée en suivant la flèche «Saint-Régis 6 km, Dompnac 8.4 km». Continuez sur cette route.
2. Après un virage prononcé à droite, puis un à gauche, quittez la route par un sentier qui part à gauche peu avant l'extrémité de la route. Continuez jusqu'à l'Eyrolle et prenez la direction « Saint-Régis 5.1 km, Dompnac 7.5 km » par une draye qui tourne en épingle à gauche devant un portail, avant de ressortir sur la route.
3. Traversez la route et prenez une calade qui monte à droite devant les maisons. Le sentier rejoint la route et la traverse à nouveau.
4. Montez au-dessus de la route et prenez la calade à droite. Le sentier remonte alors en corniche la vallée de Pourcharesse et traverse les magnifiques paysages en terrasses de vignes et de châtaigneraies. Vous découvrirez alors un premier «oto-date», point d'écoute installé par l'artiste japonais Akio Suzuki en 2007 ; viennent ensuite deux «chambres d'écoute» et d'autres «oto-date» dispersés le long du sentier et sur des crêtes ou dans des vallons proches.
5. Sous l'Elzière, le sentier passe par « Parole de lauzes », œuvre de Domingo Cisneros. Après un impressionnant coteau cultivé en vignes, le sentier surplombe « l'Échappée », atelier-refuge réalisé par l'association pour accueillir, en résidence, artistes, chercheurs, étudiants et toute personne souhaitant s'immerger dans ce paysage fort (merci de ne pas déranger les résidents lorsque l'Échappée est occupé).
6. Le sentier rejoint ensuite une piste puis descend jusqu'au petit pont du Vernet où se trouve «Silence de lauzes- groupe 1» de Christian Lapie. Le chemin se poursuit au travers d'un versant en terrasses, couvert

- d'anciennes vignes. Il entre ensuite en sous bois, puis traverse un ruisseau et remonte vers les maisons. Contournez-les par dessous, puis prenez la route à droite pour arriver au croisement de Le Vernet.
7. Continuez dans la direction « Saint-Régis 3.1 km, Dompnac 5.5 km » par un sentier qui monte en sous-bois jusqu'au hameau de L'Adreyt. Sous les maisons, continuez par la piste qui fait une boucle et revient sur les maisons.
  8. En face de la maison, quittez la piste par une draye qui monte à gauche. Cette draye rejoint une piste juste avant le hameau du Travers. Prenez-la à droite, puis traversez-la pour monter à droite du hameau par une calade.
  9. Traversez la route, après les dernières maisons, tournez à gauche puis à droite et continuez de monter.
  10. Vous arrivez à une piste sur la crête dominant les deux vallées de Saint-Mélany et Dompnac jusqu'à la Croix de Grimal (prêtez attention à « l'oto-date » situé peu avant la Croix). La piste sur laquelle vous cheminez passe au pied d'une dalle de schiste dominée par « Silence de lauzes - groupe 2 » puis un panneau sur la droite vous incite à vous rendre au « Belvédère des lichens » aménagement réalisé par le paysagiste Gilles Clément pour contempler la vallée et découvrir les mystères des lichens.
  11. Le belvédère offre également un panorama sur la vallée de la Sueille, le sommet des Ondes, vers l'ouest et le sommet du Cheylard vers le nord. Continuez à suivre la piste jusqu'à la chapelle Saint-Régis.
  12. A la chapelle prenez la direction « Dompnac 2.4 km » jusqu'à La Croix des Lèbres, avec un balisage désormais blanc et jaune.
  13. Après 100m, au croisement "La Croix des Lèbres", Prenez la direction « Dompnac 2.3 km ». Le sentier descend parallèlement à la pente en serpentant entre sous-bois et landes jusqu'à Le Théron.
  14. Au croisement, suivez tout droit «Dompnac 0.8 km». Le chemin descend puis oblique à droite et croise une piste. Il passe ensuite sous des maisons, avant de rejoindre Dompnac. A l'entrée du village, prenez à gauche jusque devant l'église et la mairie.
  15. Quittez Dompnac par la route départementale que vous poursuivez en passant devant une croix. Environ 200 m après la croix, traversez un pont sur le ruisseau. Continuez sur la route sur 500 m.
  16. Puis quittez-la en prenant un sentier à droite. Il monte en sous-bois jusqu'à Lachamp de Merle.
  17. Au croisement de Lachamp de Merle, suivez la direction « Saint-Mélany 5.2 km ». Le sentier descend rapidement jusqu'aux maisons de Lachamp de Merle. Traversez le hameau, puis rejoignez la route départementale.
  18. Suivez-la à droite en traversant le hameau de Merle.
  19. Après les dernières maisons à gauche, obliquez par une route à gauche. Dans l'épingle à cheveux, quittez la route et continuez tout droit par un sentier qui descend jusqu'au fond de la vallée. Traversez un premier ruisseau, puis obliquez à droite pour traverser la rivière de Sueille à gué. Continuez à droite sur le sentier parallèle à la rivière et longeant d'anciens canaux d'irrigation Laissez les sentiers qui partent à droite et à gauche en allant tout droit jusqu'au hameau de La Coste. Juste avant le hameau, une fine ligne «caladée» en travers du sentier invite à descendre dans une châtaigneraie pour découvrir l'installation réalisée par

Ivo Provoost et Simona Denicolaï (pour découvrir ce que contient cette installation, il faut acheter une clé au restaurant Au Bon Port à Saint-Mélany).

20. Au hameau de la Coste, prenez la route goudronnée qui conduit à la route départementale puis prenez à gauche dans l'épingle à cheveux, et continuez en direction du Chambon.
21. Au croisement du Chambon, prenez à gauche la D420 la direction « Saint-Mélany 0.4 km » et suivez-la jusqu'à votre point de départ.



### **Recommandations**

Balisage jaune et rouge puis blanc et jaune. Le sentier peut-être très sec l'été, bien prévoir de l'eau. A l'inverse les passages à gué peuvent s'avérer délicat après de fortes pluies.

### **Comment venir ?**

#### **Accès routier**

Remontez la vallée de la Baume puis de la Drobie depuis Joyeuse par la D203 puis la D220 jusqu'à Saint-Mélany.

#### **Parking conseillé**

A Saint-Mélany, dans le hameau